

Le conseil municipal a voté une motion sur la situation à Gaza

Lors du conseil municipal de Dieulefit, lundi 15 septembre, le maire, Christian Bussat, a présenté une motion appelant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Adoptée à la majorité, cette démarche traduit la volonté de la commune de ne pas rester silencieuse face au conflit israélo-palestinien.

Les larmes aux yeux, Christian Bussat, le maire de Dieulefit, a pris la parole en toute fin de conseil municipal, lundi 15 septembre. Il lui a fallu faire une pause entre chaque mot pour ne pas, semble-t-il, exploser en sanglots au moment d'annoncer qu'il souhaitait réaliser « un acte important et symbolique », en votant une motion sur ce qu'il se passe à Gaza.

Il explique : « Plusieurs maires de la communauté de communes Dieulefit-Bourdeaux ont décidé de rédiger ensemble un texte mesuré et engagé qui sera lu dans plusieurs communes. Je pense que c'est le rôle de la mairie de Dieulefit de dire un mot sur la situation. » Un point qui a surpris les élus municipaux, qui n'étaient au courant de cette volonté.

● « Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza »

Ces quelques lignes, rédigées une semaine avant que la France ne reconnaisse la Palestine, le lundi 22 septembre, mentionnent : « Suite à l'attaque ignoble du Hamas, le 7 octobre 2023, Israël mène à Gaza et en Cisjordanie des opérations militaires aux conséquences humaines et matérielles incommensurables,



Le maire, Christian Bussat, a présenté une motion appelant à un cessez-le-feu immédiat à Gaza. Archives photo Le DL

qui ne font qu'éloigner toute possibilité de paix entre les deux peuples. [...] Le gouvernement israélien a lancé une opération d'envergure sur la ville de Gaza, forçant des dizaines de milliers de Gazaouis à se déplacer une nouvelle fois, en violation du droit international humanitaire portant sur le déplacement forcé de population. [...] »

● Deux abstentions : « on est un peu au pied du mur »

Et de poursuivre : « Face à cela, nous affirmons notre engagement pour la justice, le respect du droit international et des droits humains, ainsi que notre refus de toute forme de racisme et d'antisémitisme. Nous appelons à un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, et à la levée complète du blocus pour permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire. Nous appelons à la reprise des négociations pour arrêter les massacres, faire respecter les droits des Palestiniens et libérer les otages is-

raéliens [...] »

Dans ce texte, les maires de la communauté de communes concluent : « La présente motion traduit notre engagement à défendre le droit, la justice et la solidarité internationale. Face au drame qui ensanglante Israël et Palestine, nous ne pouvons pas rester silencieux. » À la fin de sa lecture, Christian Bussat a été applaudi par la trentaine de Dieulefinois présente.

La motion a été approuvée par l'ensemble de l'assemblée, excepté Bernard Pellegrin et Patrice Benoit, qui se sont abstenus. Ce dernier a expliqué : « Sur le principe, j'entends l'idée. Mais un texte aussi important s'étudie, se relit. Là, on est un peu au pied du mur, on ne sait pas dans quoi on s'engage. » Bien qu'il ait voté pour, Sylvain Jean a ajouté : « C'est une situation embarrassante, car on ne peut pas accepter ce qu'il se passe entre Israël et Palestine, mais la forme n'est pas la meilleure. »

● **Florémie Blanc**